



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 34

Convoqué le 28 septembre 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 05 octobre 2017, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Jacques LAVOIL, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Sylvie ADANT-VIOLART, Gérard HOUOT (procuration Jacques LAVOIL), Bruno LEHMANN (procuration Marc VILLEMAN), Colette LANGKUST (procuration Cédric MASSON), Brigitte THIRIET (procuration Patricia BARBIER).

Patricia BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 07 septembre 2017**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 18 septembre 2017**

-Ouverture des plis pour la maîtrise d'œuvre des travaux du 2 rue des Brasseries. Les trois architectes sont sur le même montant des travaux de 330 000 euros HT.

-La mairie a rencontré la Communauté de Communes du Sânon dans le cadre du projet de prise de compétence d'assainissement. Sur les travaux urgents, la Communauté de Communes du Sânon a bien pris note de l'état du réseau de la Ruelle de ville et nous autorise à démarrer les études sur ces travaux.

-Une réunion est prévue le 18 octobre avec le Diocèse et la Paroisse Saint Jean XXIII concernant la vente du presbytère.

-Suite à la démolition des anciennes salles de catéchisme, deux devis ont été demandés pour la réalisation d'un parking. Un projet de parking autour de l'église est à l'étude, nous attendons les devis.

-Une demande au CAUE 54 a été soumise dans le projet de réhabilitation et d'accessibilité de la mairie.

-L'aire de covoiturage, l'aménagement sécuritaire route de Bonviller, les travaux de voirie doivent commencer prochainement ainsi que l'installation d'un nouveau columbarium.

-Deux nouvelles barrières florales seront implantées afin de protéger le panneau d'information lumineux.

- **Compte-rendu commission « finances » du 20 septembre 2017**

Une présentation de la situation comptable (fonctionnement et investissement) arrêtée au 20 septembre montre que nous avons atteint 53 % du budget prévisionnel et 82 % pour l'assainissement.

En vue de la préparation du budget 2018, une liste de différents projets de travaux a été établie, travaux accessibilité mairie, remplacement par des Leds de certains candélabres, remplacement de l'allée du cimetière, rénovation des toilettes à la salle le Familial, aménagement des douches à la halte fluviale, remplacement de la tondeuse, élagage des arbres...

- **Compte-rendu commission « jeunesse-vie associative » du 26 septembre 2017**

La commission propose la gratuité de la vaisselle en cas de location de la cuisine du Familial.

Il convient également de rajouter quelques éléments au règlement, interdiction de stationner dans l'herbe au niveau de la cuisine, mise en place d'un horaire maximum pour les soirées dansantes (4 heures du matin). Pour les manifestations organisées par les associations, la demande d'autorisation de buvette sera à joindre obligatoirement à la convention et il leur sera demandé de ne plus servir de boissons alcoolisées une heure avant la fin.

Suite à un courrier de l'AFE, il convient d'ajouter des articles à la convention.

La commission décide d'organiser un forum des associations afin que l'ensemble du tissu associatif fasse connaître ses diverses activités (culturelles, sportives, manuelles...).

- **Attribution du marché 2 rue des brasseries**

Suite à l'ouverture des plis pour le recrutement d'un architecte, un classement a été fait en fonction des critères établis dans le cahier des charges. La société CAMPREDON Michel est retenue à l'unanimité.

- **Révision du règlement du Familial**

Sur proposition de la commission, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de maintenir au 1^{er} janvier 2018 les tarifs de location de la salle Le Familial applicables en 2017 conformément aux tarifs et conditions générales d'utilisation des salles du Familial, de modifier les forfaits consommables pour la location de la salle Bergamote : entre le 01/10 et le 30/04 forfait de 50 € et entre le 01/05 et le 30/09 forfait de 20 € ; décide la gratuité de la vaisselle en cas de location de la cuisine ;
- d'ajouter l'article suivant :
« En cas de location, autre que celle prévue dans la tarification de base, jours fériés avant ou continus à un week-end... une délibération du conseil sera prise pour fixer les conditions de locations (remise de clefs, tarification...) ».
- de fournir la demande d'autorisation de buvette et de ne plus servir d'alcool 1h avant la fin de la manifestation ;
- de ne pas stationner dans l'herbe côté cuisine afin d'éviter les ornières ;
- la mise en place d'un horaire de fin de soirée fixé à 4h du matin.

- **Acquisition de défibrillateurs**

Le Maire propose d'acquérir 2 défibrillateurs externes qui seront installés sur la place de la Fontaine et au Familial pour la somme de 3031,40 € HT.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Proposition de vente des châteaux d'eau à un particulier**

Suite à un courrier d'un riverain de la rue Aristide Briand demandant l'acquisition des anciens châteaux d'eaux jouxtant sa propriété, le conseil municipal accepte cette proposition à 11 voix pour et 2 voix contre.

- **Acquisition pour la maison de retraite**

A l'unanimité le conseil autorise l'achat de 2 sièges douche et 2 assises de douche pour un montant de 1011,76 € HT.

- **Action solidarité territoires ultra- marins**

Le Maire propose de faire un don financier, pour les sinistrés de l'ouragan IRMA, de 1€/ habitant ce qui représente 1250 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition. Cette somme sera versée à la Fondation de France.

- **Soutien à la motion de l'AMRF (Association des maires ruraux de France)**

A l'unanimité, le conseil décide de soutenir les motions sur l'exercice de la compétence eau et assainissement, sur les contrats aidés, sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité et sur une motion en faveur d'une politique ambitieuse concernant le logement.

- **Informations diverses**

- Une enquête publique se déroulera du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre inclus portant sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire.

Permanences du commissaire enquêteur : Lundi 16 octobre de 16h à 18h, Samedi 4 novembre de 9h à 11h et le vendredi 17 novembre de 16h à 19h à la mairie d'Einville-au-Jard.

- Une enquête publique concernant la prolongation de la concession de mines de sel gemme et sources salées de la Sablonnière pour une durée de 25 ans à compter du 01 janvier 2019 aura lieu du lundi 30 octobre au jeudi 30 novembre 2017 inclus ; les permanences à la mairie se tiendront les 03 et 15 novembre de 10h à 12h.

- Les inscriptions sont prises dès maintenant et jusqu'au 30/11/2017 en mairie concernant l'affouage.

- A partir du 1^{er} novembre 2017, la signature d'un PACS (Pacte civil de solidarité) pourra être réalisée en mairie.

- L'opération nationale menée par les banques alimentaires aura lieu les 24 et 25 novembre 2017. Les dons peuvent se faire en mairie.

- Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire en mairie jusqu'au 31/12/2017. Pour les Einvillois(es) ayant changé d'adresse au sein de la commune ou de nom marital, merci de bien vouloir prévenir le secrétariat de mairie.

Prochain conseil : jeudi 9 novembre 2017 à 20h00